

N° 2 / 2008

Les mille sources de la Colère

FEVRIER 2008

MEPRIS ? INCOMPETENCE ? ON NE LE SAURA JAMAIS...

Pour supprimer les emplois ils sont tous là, pour en gérer les conséquences sociales, il n'y a plus personne.

Le 12 janvier, date limite pour déposer une demande de mutation, une collègue du SIE de Brive a appris par note de service que suite à une suppression d'emploi, elle est dans l'obligation de déposer sur le champ une demande de mutation. Il était temps que notre direction réagisse, elle disposait de cette information depuis le 13 décembre, jour du CTPD sur les suppressions d'emplois.

Cela démontre encore une fois le mépris absolu affiché par nos directeurs envers les agents. La rédaction d'une demande de mutation peut être complexe et lourde de conséquences, particulièrement en cas de suppression d'emploi. Il est totalement inadmissible de ne laisser qu'une simple demi-journée de délai pour la rédiger.

De plus en cas de suppression d'emploi, des garanties de maintien à résidence sont accordées à la condition expresse qu'elles soient formulées sur la demande. Quelles conséquences pour la collègue si la direction s'était réveillée un jour plus tard ?

Happy-end ou cerise sur le gâteau : le surnombre dans le service était en fait résorbé par un départ à la retraite. Dans ce cas précis, la demande de mutation n'est pas obligatoire... C'est donc peut-être plus de l'incompétence que du mépris, dans tous les cas c'est lamentable.

NOTATION, LA MASCARADE REPREND

La nouvelle campagne d'«entretien-évaluation» va débuter. Mais franchement, à quoi rime cette mascarade annuelle ?

Alors que les chefs de service se sont vus notifier leurs objectifs, qu'ils ont d'ores et déjà exposés à leurs agents, qui nous fera croire qu'un réel dialogue peut s'instaurer individuellement pour définir les tâches de chacun et les résultats à atteindre ?

Une fois de plus, tout est truqué d'avance. L'habillage ne doit pas nous faire oublier que c'est au supérieur hiérarchique de prendre ses dispositions pour la bonne marche de son service et qu'en aucun cas, l'agent ne saurait endosser la responsabilité d'un dysfonctionnement dès lors qu'un pseudo « contrat » aurait été signé. D'autant que si tout marche bien, c'est le supérieur qui aura une prime !

Le SNADGI-CGT dénonce les orientations du nouveau système de notation et réclame qu'à minima, un état des charges et des moyens du service, établi contradictoirement soit adjoint au compte-rendu de l'entretien d'évaluation.

Cette année encore, boycottons ensemble !!!

Pour finir de se convaincre, rappelons que la directrice a refusé de mettre en réserve des 0.06 pour les appels de notation : tout agent qui aura généreusement obtenu 0.02 verra ses possibilités d'appel réduites à néant !!

MORITURI TE SALUTANTE

Depuis quelques années, entre la mise en place de réformes, les suppressions d'emplois et l'accumulation des charges de travail, l'ambiance est de plus en plus stressante pour les agents de la DGI. Dans notre département la situation s'est particulièrement dégradée ces dernières semaines au point que dans certains services la pression hiérarchique a dépassé les limites du supportable.

Cela n'aura échappé à personne et certainement pas aux services sociaux qui nous proposent maintenant de gérer notre stress collectivement. Si le médecin de prévention est dans son rôle en proposant ce genre d'initiatives, nous préférons plutôt nous interroger sur les racines du mal.

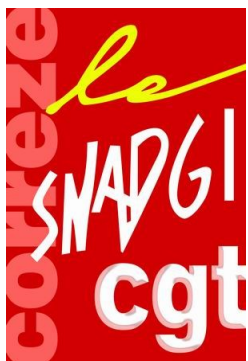
En effet, au-delà des situations particulières dont le commentaire n'aurait que peu d'intérêt, comment expliquer une telle dégradation généralisée ? Il est clair que la politique de l'administration est en grande partie responsable de cette situation. En demandant toujours plus à des services exsangues en personnel, en mettant en avant une culture du résultat aveugle, en faisant des chefs de service des managers sans moyen, notre administration a créé les conditions de cette dégradation.

Face à cette situation, les chefs de service veulent nous faire croire qu'ils n'ont qu'une seule alternative : être la courroie de transmission servile de la pression qu'ils reçoivent d'en haut. Il ne faut donc pas s'étonner que les situations difficiles et conflictuelles se multiplient.

Pour notre part, nous estimons que les chefs de service ont un autre rôle à jouer. Ils doivent prendre part à la dénonciation des politiques funestes mises en place par l'administration. Les chefs de service doivent s'exprimer et se faire entendre. Ils deviendront alors la courroie de transmission utile entre les agents qui connaissent la réalité du terrain et la direction. A bon entendeur !

✂

Bulletin d'adhésion



Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ N° DGI : _____

Catégorie : ____ Grade : ____ Echelon : ____ Tps partiel : ____

Résidence administrative : _____ Structure : _____

INDIGESTION DE FEVES

Eh oui, Madame TREJAUT, les agents corréziens en ont assez de la détérioration de leurs conditions de travail, de leur pouvoir d'achat, des réformes qui s'empilent et dont le seul but est de supprimer toujours plus d'emplois : près de 49% d'entre eux ont fait grève le 24 janvier dernier.

La dégustation de la galette à BRIVE a dû vous laisser un goût amer : plus de 70% des agents du site avaient en effet signé une pétition qui vous a été remise le 31 janvier dernier pour vous signifier leur « ras le bol » général.

Et pourtant, les agents de la DGI ne sont pas au bout de leurs peines : la Direction Générale des Finances Publiques (DGFP) doit être créée dès avril 2008 ! Gageons que cette création n'a pas pour but d'améliorer nos conditions de travail et que si nous nous laissons faire, les mauvais coups pleuvront.

Mais, positifs, grâce à cette nouvelle direction il y aura bientôt plus de chefs que de subalternes... A moins que, comme de vulgaires agents de base, leurs postes ne soient aussi rayés de la carte.

PIPOLE

Alors que dans les services, la lecture de la « Montagne » est toujours prohibée, au 15 avenue Henri de Bournazel, Les torchons à sensation trônent en bonne place sur le palier jouxtant l'entrée du bureau du secrétariat des directeurs !

Ces derniers temps, nous avons eu droit à un numéro collector de « Gala » (Carla & Nico à la une !). Les esprits les plus malveillants se demandent déjà qui donc l'a déposé là.

Hercule POIROT serait déjà sur le coup ...